

dépenses sont prévues pour 58.538 fr. 50. La balance est comptable avec un excédent de recette de 10 fr. 72.

Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1901

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1902

M. Eugène Motte, maire, se retire et M. Edouard Roussel, conseiller, désigné au scrutin secret, le remplace à la présidence.

M. Achille Rousseau donne lecture du rapport suivant: Messieurs, votre troisième Commission, réunie le 19 juin courant, pour examiner le compte administratif de 1901, le compte de gestion du Receveur municipal et le budget supplémentaire de 1902, n'a pu que constater le déficit net et apprécier que l'Administration municipale nous avait fait subir pendant la séance du 28 février dernier.

Table with financial data: Le déficit net... 413.850 46; Le plus important pour les raisons suivantes: 1. La somme à recouvrer pour participation de propriétaires riverains... 30.475 74; 2. Le remboursement par l'Etat des frais avancés pour la ligne téléphonique de Paris à Roubaix... 30.000 00; 3. La disponibilité de l'article 61 du Budget primitif de 1902... 28.782 41; Total... 503.118 61

Ce total doit être diminué d'une somme de 6.000 francs par rectifications de chiffres sur des opérations non terminées, etc.

Table with financial data: Recettes... 6.285.342 42; Dépenses... 6.238.122 86; Excédent de recettes... 47.219 54

Si nous tenons compte des restes à recouvrer et de ceux à payer de cet exercice, nous trouvons que les recettes auraient dû s'élever à 6.961.963 66 et les dépenses à 6.754.805 82.

Le déficit est donc de 207.162 84. Ce déficit est dû à la situation de l'exercice 1901, à l'excédent de dépenses de 1901, à l'excédent de dépenses de 1902, à l'excédent de dépenses de 1903.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Il en résulte que sur dix-neuf ans le budget de la ville se trouve en déficit de 1.514.781 fr. 41, et les reliquats précédents n'ont pu suffire à combler ce déficit.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

Après avoir examiné le compte administratif de 1900 et le compte de gestion de l'exercice, qui suivait, et constatant que les chiffres de l'exercice de 1901 ne sont pas en rapport avec les chiffres de l'exercice de 1900, M. Roussel constate que l'exercice de 1901 est en déficit de 235.516 fr. 40.

vous est soumis, votre Commission l'approuve et vous demande de le faire de même.

Budget supplémentaire de 1902

III. — Pour le Budget supplémentaire de 1902, nous vous demandons, au nom de la Commission, de le compléter comme suit: Article 48 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 49 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 50 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 51 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 52 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 53 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 54 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 55 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 56 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 57 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 58 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 59 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 60 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 61 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 62 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 63 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 64 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

Article 65 des dépenses: Indemnité pour dommages causés à une propriété contiguë à l'école maternelle de la rue de Flandre, 1.219 fr. 51.

le traitement du préposé d'octroi, d'un crédit de 1,000 francs. Adopté.

Ecole de natation

Exploitation des buvettes et restaurant. Rapporteur: M. Déprez. — En prévision de l'ouverture de l'école de natation l'Administration municipale a provoqué des offres pour l'exploitation, pendant l'année courante, des buvettes et restaurant chargés de ces monuments.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Sinistre de la rue du Pays

Inflammation définitive des victimes. Rapporteur: M. P. Fauvarque. — Les 5e et 1re commissions ont fait choix des monuments neufs à placer sur les tombes des sapeurs-pompiers Notte, Vercautère et Wante et nommé une sous-commission chargée de s'entendre avec un entrepreneur pour la fourniture de ces monuments.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Chronique locale ROUBAIX

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi soir, en session extraordinaire. Plusieurs questions intéressantes ont été discutées.

LES EXAMENS POUR LE CERTIFICAT D'ETUDES. — Vendredi ont commencé les examens du certificat d'études pour les élèves des écoles communales du canton Nord. M. Bourbon, inspecteur primaire, préside.

BREVET ELEMENTAIRE. — Mlle Jeanne Thiéberghien, Germaine Dupire et Marie-Louise Escab, élèves du pensionnat de la Sainte-Union des Sacré-Coeurs, rue de Valenciennes, viennent de subir avec succès les examens du brevet élémentaire.

LA FETE NATIONALE. — Les concours de déclamation et de comédie. — Le jury des concours de déclamation et de comédie a choisi comme morceaux imposés les œuvres suivantes: Comédie: Les Fourberies de Scapin, par Molière.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — Sont autorisés à construire: MM. Jean-Baptiste Duthoit, rentier, rue de la Bassée-Masure, un mur de clôture.

UN NOYÉ, QUAI DE WATTRELOS. — Des personnes longeant le canal qui de Wattrelos, vendredi après-midi, vers quatre heures, aperçurent un homme qui se débattait dans l'eau.

UN AFFAIRE DE MEURTRE. — Vendredi matin, à la suite d'une plainte parvenue à M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, un surveillant d'imprimerie, Arthur Crul, âgé de 37 ans, demeurant boulevard Gambetta, cité Saint-Léon, 25, à Tourcoing, a été arrêté.

UN WATTRELOSIEN ARRETE POUR IVRESSE ET VIOLENCE. — Un tisserand, Louis Devos, âgé de 23 ans, demeurant rue du Catigny, à Wattrelos, a été écroué au dépôt, jeudi soir, vers huit heures, par les agents de police Lemoine et Baugies.

POISSON AVARIE. — Quinze kilos de poisson reconnu impropre à la consommation ont été saisis, vendredi matin, au Minok, par le service d'inspection des denrées alimentaires.

UNE GAMINERIE. — Des gamins ont mis le feu, jeudi soir, vers huit heures et demi, à une palissade située rue de Valenciennes, dans un état d'ivresse.

UN ACTE DE PROBITÉ. — Un petit courrier de l'épicerie Morille-Sauvartoux, Grande-Rue, Lucien Turpin, âgé de 15 ans, demeurant rue des Fossés, un peu au-dessus de la porte de Valenciennes, a été surpris, vendredi matin, rue du Curé, en possession de 500 francs en or, qu'il s'est empressé de porter au commissariat central de police.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 28 JUIN 1902. — Mme Léon Morillier, rue Angèle Renard, neuf heures, église Saint-Martin. — Mme veuve Pierre Brunin, rue Brémontelle-Querveur, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

LES MENAGERES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Prix du beurre salé mis en pots: 2 fr. 95 le kilog. « SOUVENIRS D'UN VIEUX ROUBAISIN » à M. Alfred Desplan.

« SOUVENIRS D'UN VIEUX ROUBAISIN » à M. Alfred Desplan. « Souvenirs d'un vieux Roubaisien », par Gustave Nadaud. Prix, 0,50.

CARTES POSTALES ILLUSTREES à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 4655

COMMUNICATIONS. — Cercle Symphonique. — Aujourdhui samedi, à neuf heures précises, répétition générale et décision à prendre pour une sortie à l'étranger.

UNE FILLETTE TOMBÉE A L'EAU ET SAUVÉE. — Le bureau de l'œuvre est ouvert le dimanche de huit heures à neuf heures du matin.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

PAR UN CHENIL. — Une petite fille âgée de 9 ans, André S..., se promenant avec sa mère le long du canal, lorsque s'éleva soudainement un grand bruit, elle fut entraînée dans l'eau et emportée par un brasier.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de M. Bénévoise, à Wattrelos, un ouvrier, M. Desbats, âgé de 22 ans, demeurant rue Clémence à Lens, a été la nuit dernière par l'éclatement de son métier. M. le docteur Parmentier lui a prescrit vingt jours de repos.

LE PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE sera célébré à peu près le même que les années précédentes. En voici les grandes lignes: revue par la municipalité des écoles; jeux dans les quartiers; concert et feu d'artifice.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — A ROUBAIX, GRAND-RUE, 71. — Téléphone 10. — Réimpression et tirage d'impressions en tous genres. Typographie et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés.

VOULEZ VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tania Roedel, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du Journal de Roubaix.

RENTES ET COUPONS ORDRES DE BOURSE DÉPÔTS DE FONDS. — MM. A. MORET et C^{ie}, 9, rue de la Gare, à Roubaix, paient des rentes sans frais, tous les coupons à l'échéance de juillet 1902.

WATTRELOS. — IMPRUDENCE ET MORT D'UN BAIGNEUR. — Un jeune homme de Tourcoing, Henri Deswazières, âgé de 19 ans, demeurant à la Croix-Blanche, chemin de Valenciennes, a été tué par le canal de la Gare de Valenciennes, le 25 juin dernier.

LA FRAUDE. — MM. Lemaire, receveur des octrois, Bresson, sous-brigadier, et Deffroment, préposé au Touquet, ont arrêté au bureau du Touquet un marchand de chiffons Séraphin Rossart, né à Gand, descendant à Lille, rue Montaigne, qui était porteur d'un kilog. 220 de tabac à priser, valeur 15 francs.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA GALOISE ». — Nous avons déjà annoncé que cette société préparait un concours d'Halluin organisé par l'Union des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille, le 15 juillet.

LA CHORALE SAINT-MACLOU fera répétition dimanche 29 juin, après la grand-messe, par la messe à l'église de la messe Vauclair; communications diverses.

LA PROMENADE FLAMANDE DE DIMANCHE. — Des mats, mis gracieusement à la disposition de la Société des Anciens Coloniaux sont plantés sur le parcours du cortège.

POISSON AVARIE. — Quinze kilos de poisson reconnu impropre à la consommation ont été saisis, vendredi matin, au Minok, par le service d'inspection des denrées alimentaires.

UN ACTE DE PROBITÉ. — Un petit courrier de l'épicerie Morille-Sauvartoux, Grande-Rue, Lucien Turpin, âgé de 15 ans, demeurant rue des Fossés, un peu au-dessus de la porte de Valenciennes, a été surpris, vendredi matin, rue du Curé, en possession de 500 francs en or, qu'il s'est empressé de porter au commissariat central de police.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 28 JUIN 1902. — Mme Léon Morillier, rue Angèle Renard, neuf heures, église Saint-Martin. — Mme veuve Pierre Brunin, rue Brémontelle-Querveur, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

LES MENAGERES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Prix du beurre salé mis en pots: 2 fr. 95 le kilog. « SOUVENIRS D'UN VIEUX ROUBAISIN » à M. Alfred Desplan.

« SOUVENIRS D'UN VIEUX ROUBAISIN » à M. Alfred Desplan. « Souvenirs d'un vieux Roubaisien », par Gustave Nadaud. Prix, 0,50.

CARTES POSTALES ILLUSTREES à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 4655

COMMUNICATIONS. — Cercle Symphonique. — Aujourdhui samedi, à neuf heures précises, répétition générale et décision à prendre pour une sortie à l'étranger.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.

Le Conseil a décidé de louer ces monuments à M. H. Caucheteur, cabaretier, rue de l'Ommelet, qui offre de payer un loyer de 500 francs.